

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022 A 19H30

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

Présents : Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Laurence DREANO, Jean-François KERDAL, Isabelle LANTRIN, Nadine GUEREC, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS, Valérie CHAMAILLARD, Hélène DREANO.

Excusé (s) : Sébastien LEGO.

Non Excusé (s) :

Monsieur Sébastien LEGO a donné pouvoir à Monsieur Pascal HAYS.

Monsieur Gilles CHAMAILLARD a été nommé secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu du 21 mars 2022.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, **à l'unanimité des membres présents, approuve** le compte-rendu de la séance du 21 mars 2022.

2) Versement d'une subvention d'équilibre du budget communal au budget assainissement.

Les membres du conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, approuvent** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget assainissement, pour un montant de 5 013,00 €.

3) Versement d'une subvention d'équilibre du budget communal au budget CCAS.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante, **approuve** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget CCAS, pour un montant de 5 000,00 €.

4) Budget communal : affectation de résultat.

Après concertation, les membres du conseil municipal **autorisent à l'unanimité des membres présents,** l'affectation de résultat de 250 000 € au 1068 en recettes d'investissement.

5) Budget communal : vote du budget primitif 2022.

Après lecture et délibération, le conseil municipal **approuve et vote, à l'unanimité des membres présents,** le budget primitif communal 2022 de la manière qui suit.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2022		Budget primitif 2022
Dépenses réelles	413 803,00 €	Recettes réelles	502 223,68 €
Dépenses d'ordre	4 648,61 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €		
		Report n-1	66 227,93 €
Virement en investissement	150 000,00 €		
Total dépenses	568 451,61 €	Total recettes	568 451,61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2022		Budget primitif 2022
Dépenses réelles	706 961,04 €	Recettes réelles	499 308,51 €
		Report n-1	254 752,53 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Affectation de résultat	250 000,00 €
Restes-à réaliser	49 100,00 €	Virement du fonctionnement	150 000,00 €
Total dépenses	754 061,04 €	Total recettes	754 061,04 €

6) Assainissement : vote du budget primitif 2022.

Après lecture et délibération, l'assemblée délibérante **approuve et vote, à l'unanimité des membres présents**, le budget primitif 2022 de l'assainissement de la manière suivante.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2022		Budget primitif 2022
Dépenses réelles	38 817,26 €	Recettes réelles	40 472,00 €
Déficit	1 654,74 €	Report n-1	
Total dépenses	40 472,00 €	Total recettes	40 472,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2022		Budget primitif 2022
Dépenses réelles	24 927,00 €	Recettes réelles	21 154,50 €
		Report n-1	27 446,73 €
Total dépenses	24 927,00 €	Total recettes	48 601,23 €

7) Lotissement La Croix du Marais : vote du budget primitif 2022 .

Après lecture et délibération, les membres du conseil municipal **approuvent** et **votent, à l'unanimité des membres présents**, le budget primitif 2021 du lotissement la Croix Marais de la manière ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2022		Budget primitif 2022
Dépenses réelles	39 827,00 €	Recettes réelles	40 102,00 €
Dépenses d'ordre	40 687,92 €	Recettes d'ordre	21 485,00 €
Déficit		Report n-1	41 807,48 €
Total dépenses	80 514,92 €	Total recettes	103 754,48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2022		Budget primitif 2022
Dépenses réelles	0,00 €	Recettes réelles	21 845,00 €
Dépenses d'ordre	21 845,00 €	Recettes d'ordre	40 687,92 €
Déficit	40 687,92 €	Report n-1	
Total dépenses	62 532,92 €	Total recettes	62 532,92 €

Questions diverses.

La prochaine séance est fixée au 21 mai 2022 à 19 heures.

FIN DE LA SEANCE A 20 heures 50

